



PATRIMOINE Le comité mondial a ajouté à la liste six lotissements sociaux de Berlin construits entre 1914 et 1933 pour répondre à un besoin. Des avant-gardistes comme Brunot Taut, Walter Gropius, Martin Wagner et Hans Scharoun ont inauguré un genre nouveau de l'habitat social qui a eu une influence majeure sur le développement de l'architecture et de l'urbanisme, a argumenté le comité.

UNESCO

Les chances de La Chaux-de-Fonds et du Locle renforcées pour 2009

Les Chemins de fer rhétiques de l'Albula et de la Bernina et le haut lieu tectonique de Sardona ont été inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. La Chaux-de-Fonds et Le Locle pourraient connaître la même joie l'an prochain.

DANIEL DROZ

«C'est une excellente nouvelle. Ça démontre que les candidatures sont sérieuses et considérées comme telles. Pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle, c'est stimulant.» Jean-Daniel Jeanneret, chef de projet pour la candidature Unesco des deux villes des Montagnes neuchâtelaises se réjouit des deux nouvelles inscriptions suisses au patrimoine mondial.

«Félicitations au dossier de la ligne des Chemins de fer rhétiques. L'inscription ne va pas à la qualité du paysage mais bien à un dossier technique et pointu», lance encore le chef de projet. La liste de l'Unesco n'a pas pour priorité un apport touristique, rappelle-t-il. Le dossier de la ligne rhétique peut s'apparenter à celui de La Chaux-de-Fonds et du Locle. «Même si le patrimoine horloger ne saute pas aux yeux, son intérêt est bien réel», dit Jean-Daniel Jeanneret. Les spécialistes en sont conscients.

«La Suisse ne lance pas de candidature pour le beau geste. La Confédération met le nécessaire et l'utile pour faire aboutir

un dossier», argumente encore le Chaux-de-Fonnier. «Ça nous rassure dans les Montagnes neuchâtelaises», dit-il en évoquant la modestie dont font preuve les habitants du Haut par rapport à la candidature.

«De plus, la démarche est de dimension nationale. La Chaux-de-Fonds et Le Locle la soutiennent. La Confédération n'a pas envie d'essayer un échec.» Autre sujet de satisfaction: «La qualité du dossier technique a été saluée par l'Unesco.» Une reconnaissance qui n'allait pas de soi.

«Quelque part, ça nous projette dans une année. Tout à coup, ça nous rappelle qu'il y a des échéances. Nous sommes quand même assez confiants», ajoute Jean-Daniel Jeanneret à propos des décisions rendues cette semaine à Québec. La prochaine étape? «La visite d'un expert en automne. Pour l'instant, je n'en sais pas plus.»

La candidature neuchâtelaise devrait être examinée l'an prochain par le comité mondial. La réunion aura lieu à Séville. Quelle influence pourrait avoir l'inscription des deux dossiers suisses sur celui de l'urbanisme horloger? «Ça n'amenuise pas les chances. Au contraire ça les renforce», répond l'architecte du patrimoine de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Pour les prochaines années, les candidatures suisses sont limitées. Celle de La Chaux-de-Fonds et du Locle est la pénultième. La dernière, en fait un dossier international, concerne les quelque 450 sites préhistori-



JEAN-DANIEL JEANNERET «Quelque part ça nous projette dans une année. Tout à coup, ça nous rappelle qu'il y a des échéances», dit le chef du projet Unesco pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

ques lacustres répertoriés autour des Alpes et datant de 4500 à 800 avant J.-C. Près de la moitié d'entre eux se trouvent dans la région des Trois-Lacs. Le dossier ne devrait pas être bouclé avant quelques années.

Du côté des Montagnes neuchâtelaises, les responsables du projet s'attendent à devoir «y apporter quelques adaptations au dossier», notamment en matière de dénomination ou de périmètre. «Suivant les adaptations, le dossier peut être suspendu sans que ça ne pèse sur ses chances», nuance Jean-Daniel Jeanneret. /DAD

«Même si le patrimoine horloger ne saute pas aux yeux son intérêt est bien réel»

Jean-Daniel Jeanneret

Oeuvre de Le Corbusier aussi inscrite?

La Suisse sera concernée à double titre l'an prochain. Une candidature internationale menée par la France veut inscrire une partie de l'œuvre bâtie de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'Unesco. La Maison blanche et la Villa turque, construites à La Chaux-de-Fonds, y figurent. Le dossier est au même stade que celui des deux villes du Haut. «Il a été réceptionné. L'étape suivante, c'est aussi la visite. Le dossier nous concerne mais nous échappe en partie. La France le chapeaute. Je n'ai pas beaucoup de retour», confie Jean-Daniel Jeanneret.

«Il a aussi de fortes chances. La valeur universelle de Le Corbusier est reconnue. Qu'on en pense du bien ou du mal, Le Corbusier est

une référence du 20e siècle en matière d'architecture.» Quelques obstacles se dresseront peut-être sur la route de cette candidature, notamment pour des raisons de protection dans certains pays.

Ce dossier n'entre nullement en concurrence avec celui des Montagnes neuchâtelaises. Pas plus qu'il ne fait doublon. Chaque année, le comité du patrimoine mondial peut inscrire autant de sites qu'il y a de candidats. L'œuvre bâtie de l'architecte réunit 23 réalisations majeures de la production architecturale et urbaine de Le Corbusier. L'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, l'Inde et le Japon sont aussi concernés. /dad

Fête dans les Grisons et à Glaris

Hier, l'heure était à la joie et à la fête dans les cantons des Grisons, Saint-Gall et Glaris. A midi, les cloches ont sonné pendant dix minutes le long des Chemins de fer rhétiques. La compagnie n'a pas attendu pour exploiter son nouveau label. Elle a mis sur le marché un guide touristique de près de 100 pages sur le nouveau patrimoine de l'humanité. Au même moment, la direction du projet Swiss Tectonic Arena ainsi que les communes et les cantons concernés se sont retrouvés pour un repas à Flims (GR). Ensuite, accompagnés des habitants des 19 communes qui ont participé au projet, ils ont pris le bus pour fêter l'événement à Elm, dans le canton de Glaris.

Les Chemins de fer rhétiques sont la quatrième infrastructure ferroviaire à réussir à entrer dans le patrimoine de l'Unesco après le Semmeringbahn en Autriche, le Darjeeling au pied de l'Himalaya et le Nilgiri au sud de l'Inde. Presque centenaire, le tronçon présente un tracé à voie étroite unique au monde. Pour le directeur de l'Office fédéral de la culture, le Neuchâtelois Jean-Frédéric Jauslin, «de par la somme de travail et le soin qu'a nécessité sa réalisation, la ligne de l'Albula est un chef-d'œuvre des trains de haute montagne datant de l'âge d'or du



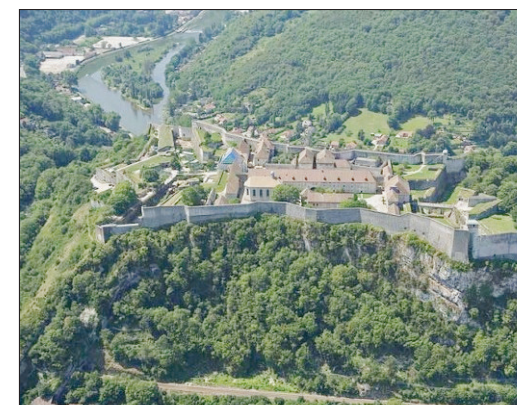
JEAN-FRÉDÉRIC JAUSLIN «La ligne de l'Albula est un chef-d'œuvre.» (KEYSTONE)

chemin de fer». Pour sa part, le haut lieu tectonique de Sardona, à cheval sur les cantons de Glaris, de Saint-Gall et des Grisons, «est unique au monde sur le plan géologique, car les processus de formation des montagnes y sont particulièrement visibles», a souligné l'Office fédéral de l'environnement.

Neuf biens suisses sont désormais inscrits au patrimoine mondial. En 2007, le vignoble de Lavaux est devenu le premier site romand à y figurer. /dad avec l'ATS

Besançon célébrera Vauban vendredi

«Cette reconnaissance internationale est la récompense prestigieuse de la politique de mise en valeur conduite depuis longtemps dans chacune des communes du réseau Vauban. C'est aussi le succès d'une démarche collective de tous les maires qui ont accompagné et soutenu la candidature couronnée aujourd'hui.» Le maire de Besançon Jean-Louis Fousseret s'est félicité lundi soir de la décision du comité mondial. Douze fortifications de l'architecte militaire français Vauban ont pris place dans le patrimoine de l'Unesco. Besançon est concernée au premier titre. En effet, la citadelle, l'enceinte urbaine et le fort Griffon – pour une superficie de 195 hectares au total – font partie des 12 fortifications retenues au final dans ce dossier. «Besançon a eu l'idée, en 2003, de proposer l'inscription de l'œuvre de Vauban sur la liste du patrimoine mondial, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication», rappelle la municipalité de Franche-Comté dans un communiqué. Pour célébrer cette inscription, un son et lumière est projeté chaque soir de 22h à 23h sur le mur du Musée des beaux-arts de la ville. Une grande fête entre la place de la Révolution et la Citadelle se déroulera aussi vendredi soir.



BESANÇON La Citadelle surplombe la ville. (SP)

Outre les fortifications de Besançon, on trouve notamment la citadelle pentagonale d'Arras dans le Pas-de-Calais, l'enceinte urbaine, les forts et le pont d'Asfeld à Briançon dans les Hautes-Alpes, la Tour dorée de Camaret-sur-mer dans le Finistère, la ville neuve de Longwy en Meurthe-et-Moselle, la place forte de Neuf-Brisach dans le Haut-Rhin, la citadelle de Saint-Martin-de-Ré en Charente-Maritime et les tours côtières de Tatihou /Saint-Vaast-la-Hougue dans la Manche. /dad